



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.



**CORRIGE**

EPREUVE E1

EPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SOUS-EPREUVE U.11

ANALYSE D'UN DOSSIER

**Nota** : DT signifie document technique, DR signifie document réponse, RES signifie document ressource pour l'ensemble des épreuves. RESi signifie document informatique consultable sur poste informatique.

N°	Activités et documents	Barème	Durée conseillée
1	Identification de la situation du terrain	5 points	15 minutes
2	Identification des contraintes réglementaires	10 points	45 minutes
3	Analyse des données techniques et environnementales	15 points	1 heure 30
4	Identification des propriétaires concernés par le bornage	10 points	30 minutes

Total sur 40 points

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	EPREUVE E1 : Epreuve scientifique et technique SOUS EPREUVE U 11 : ANALYSE D'UN DOSSIER	CORRIGE <b>Page 1 sur 6</b>	
		Code : 1006-TGT ST 11	
SESSION 2010	DOSSIER CHEVRIE	DUREE : 3 h 00	COEFFICIENT : 2

ON DEMANDE :

1. Lister toutes les parcelles appartenant à Mme Chevré.

*Propriétés bâties : A 129*

*Propriétés non bâties : A 128, A129, A252, A1110*

2. Identifier les parcelles concernées par le projet et les repérer par un liseré de couleur sur le DR1.
3. Identifier les parcelles concernées par le projet et les repérer par un liseré de couleur sur le DR2.
4. Identifier les parcelles concernées par le projet, les repérer par un liseré de couleur sur le DR3, et indiquer dans quelles zones de PLU et de PIZ se trouve le projet.

*Zone PLU :*

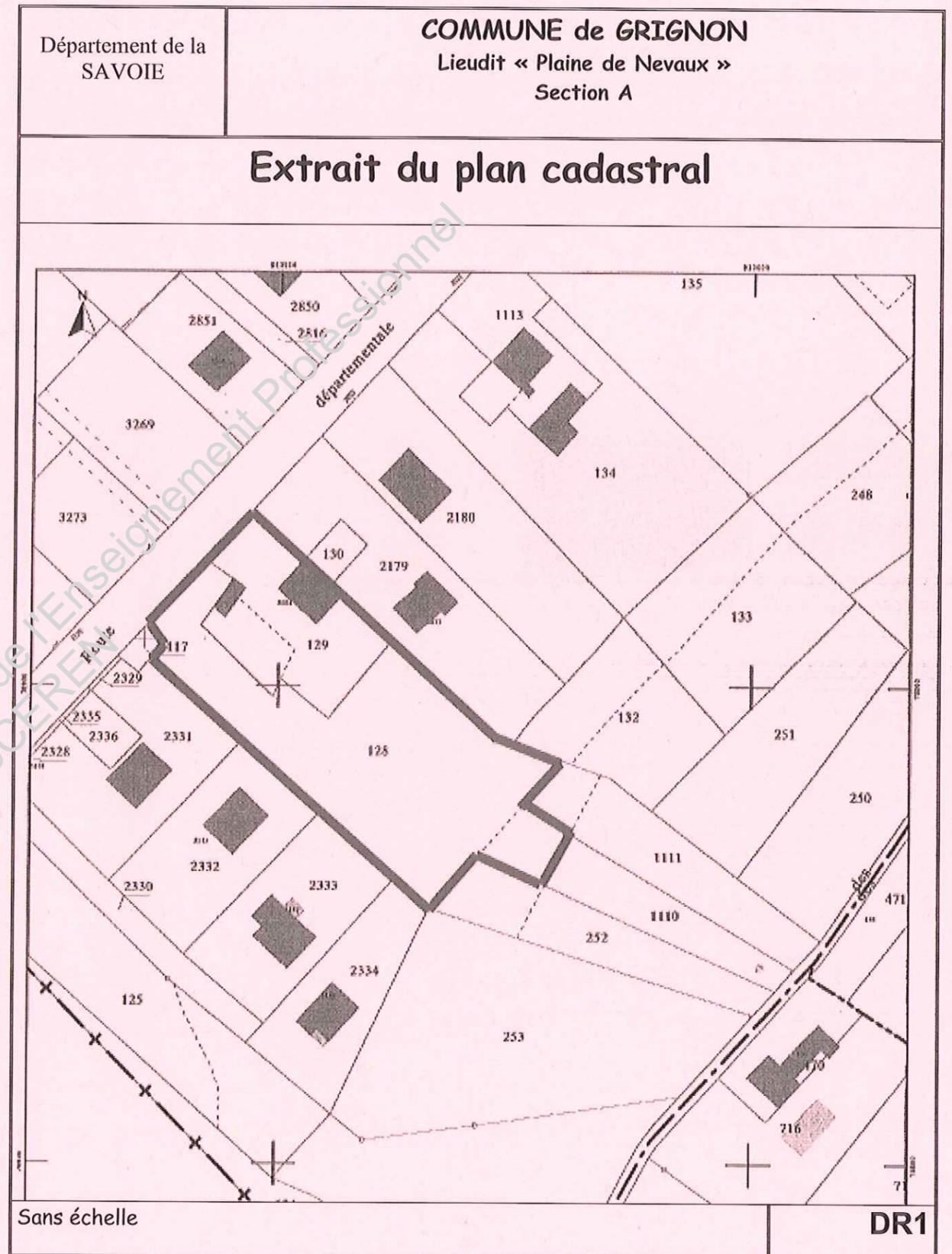
*UB pour A 129 et la quasi-totalité de A 128*

*N pour la partie de A 128 attenante à A 1110*

*Zone du PIZ :*

*IO3d2 pour A 129 et la quasi-totalité de A 128*

*Zone G1 : pour la partie A128 attenante à A 1110*



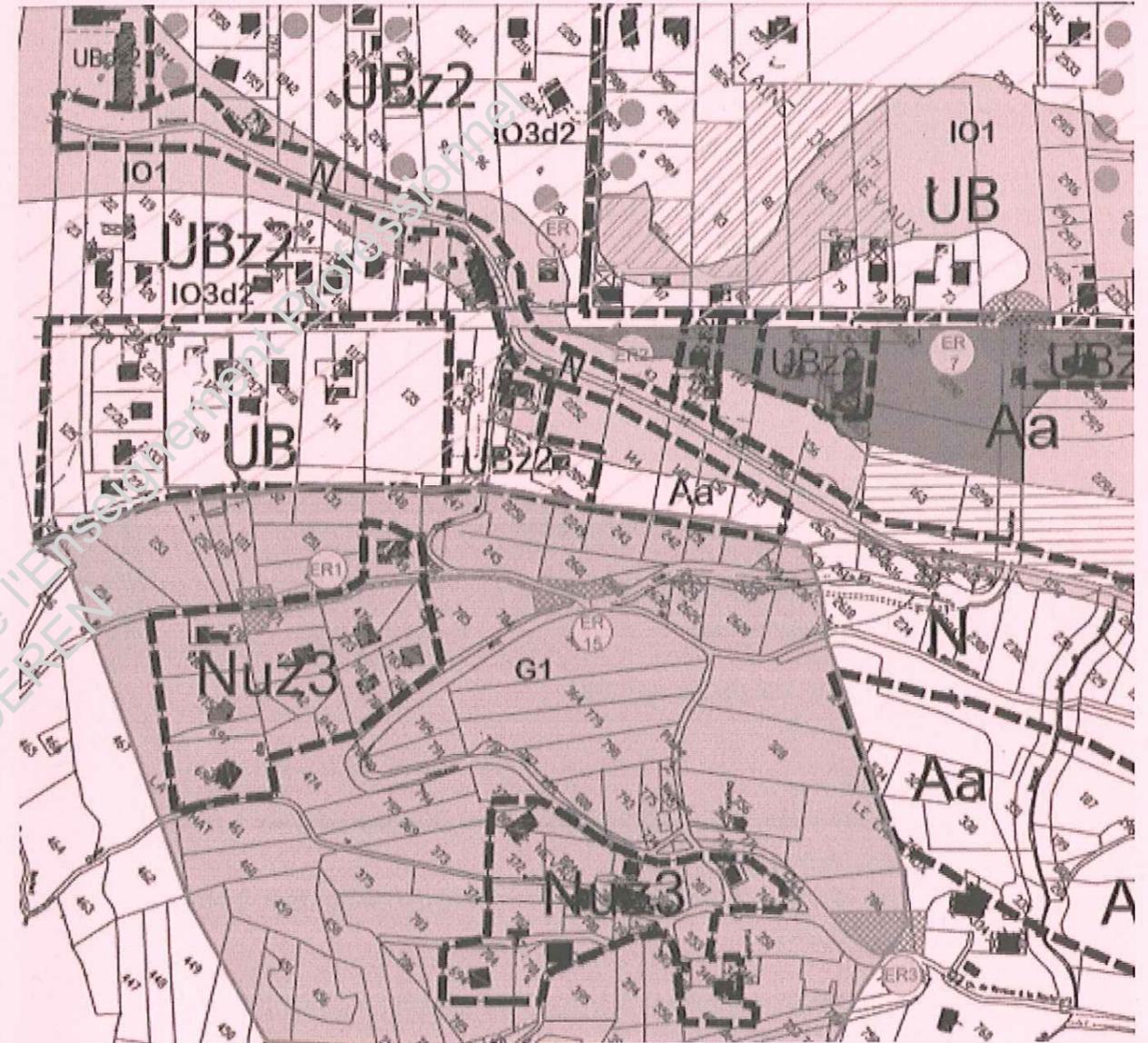
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel  
CORRIGE  
Réseau SCEREN

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	EPREUVE E1 : Epreuve scientifique et technique SOUS EPREUVE U 11 : ANALYSE D'UN DOSSIER	CORRIGE Page 2 sur 6
SESSION 2010	DOSSIER CHEVRIE	Code : 1006-TGT ST 11
	DUREE : 3 h 00	COEFFICIENT : 2

PLAN DE SITUATION



PLAN DE ZONAGE EXTRAIT DU PLU + PIZ



Document sans échelle

Document sans échelle

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Supérieur  
Réseau SCEP-EN  
**CORRIGE**

DR2

DR3

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	EPREUVE E1 : Epreuve scientifique et technique SOUS EPREUVE U 11 : ANALYSE D'UN DOSSIER		CORRIGE Page 3 sur 6
			Code : 1006-TGT ST 11
SESSION 2010	DOSSIER CHEVRIE	DUREE : 3 h 00	COEFFICIENT : 2

ON DEMANDE :

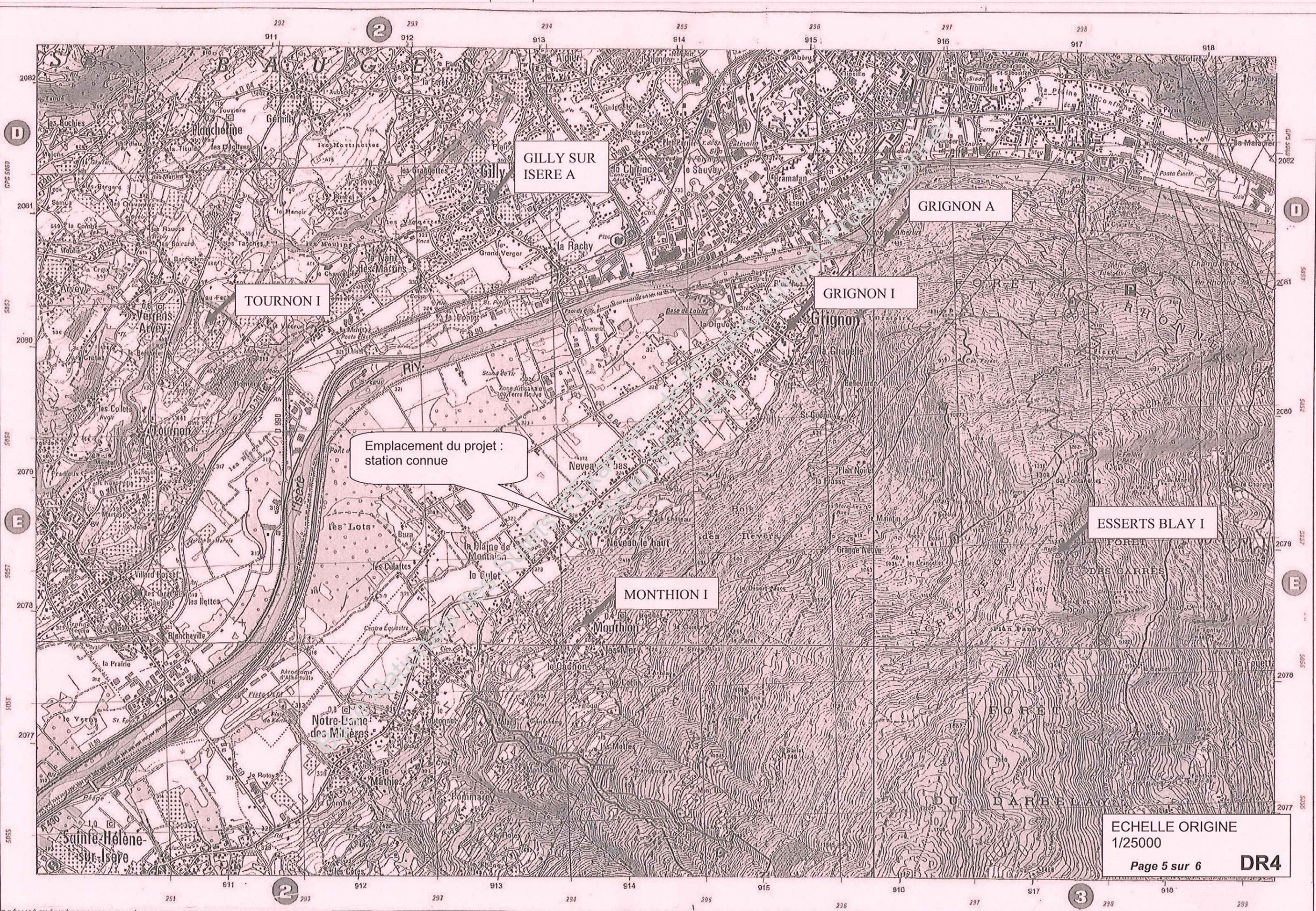
- Indiquer le nom du document d'urbanisme permettant l'aboutissement de la demande du projet.  
*C'est une déclaration préalable (découpage de moins de trois lots à bâtir et pas de secteur sauvegardé ni de site classé).*
- Extraire du RES3i, règlement du plan local d'urbanisme les caractéristiques concernant :
  - la future voirie : largeur supérieure ou égale à 6 m.
  - aménagement de la voirie pour un demi-tour
  - aménagement adapté à l'approche des véhicules de lutte incendie.
  - les places de parking pour chaque lot
    - en dehors des voies publiques
    - pour un véhicule 25 m<sup>2</sup>
    - deux places non closes par logements
  - la superficie minimale des lots
    - pas de réglementation
  - le coefficient d'occupation des sols à 30 en zone UB
  - les espaces verts.
    - plantations existantes maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes
    - surfaces libres de construction et non indispensables à la circulation seront paysagées.
- Extraire du RES4i, règlement du plan d'indexation en Z (PIZ) les caractéristiques concernant :
  - le droit à construire des habitations pour particuliers
  - pas de restriction ni de réserve pour les habitations pour particuliers.

ON DEMANDE :

- Positionner le plus précisément possible les points des fiches géodésiques sur le DR4
- Identifier les points probablement visibles depuis la station connue et de justifier votre choix.  
*Point Monthion IC : clocher proche du chantier*  
*Gilly sur Isère A : clocher*  
*Grignon A : clocher à proximité.*
- Etablir une liste du matériel technique et de sécurité à mettre en œuvre sur le terrain.

Matériel technique	Matériel de sécurité
Tachéomètre électronique	Gilet fluorescent...
trépied	
prisme	
canne	
ruban	
décamètre	
planchette	
carnet	
stylo	
calculatrice	
petit matériel	

- Décrire la procédure d'observation des points afin d'obtenir après calcul un tour d'horizon réduit exempt des erreurs systématiques dues à l'instrument et dont les erreurs de pointé ont été minimisées.  
*Réglage du réticule.*  
*Observations : élimination de la parallaxe, rotation sens horaire, visée sur référence, pointé fin, répétition, fermeture de séquences.*  
*Double retournement, rotation sens anti- horaire, visée sur référence puis sur points et fermeture de la séquence.*



Emplacement du projet :  
station connue

ESSERTS BLAY I

MONTHION I

GRIGNON A

TOURNON I

GILLY SUR  
ISERE A

ECHELLE ORIGINE  
1/25000  
Page 5 sur 6 DR4

## ON DEMANDE :

1. Etablir la liste des parcelles concernées par l'action en bornage et pour chaque parcelle les noms des propriétaires à convoquer. Précisez la qualité de la personne référente en cas de démembrement du droit de propriété.

## Section A

130 2179	Melle ARNIER Nathalie et M LOSSE Luc	Indivision
132	M URTET Bernard	Propriétaire
1111	M RAND Gérald	Propriétaire
1110 252	Melle CHEVRIE Gaëlle	Propriétaire
2334 253	M MO Jacques et Mme LE Roselyne	Indivision
2333	M BER Gilles	Propriétaire
2332	Mme RAZ Marie Claude et M. ZA Jean-Yves	Indivision
2331	M MAISON Jean Marc et Mme TRERAS DEL TORO	Indivision
1117	Commune de GRIGNON	Propriétaire

Enumérer et décrire les différentes phases de l'action en bornage à partir de la demande du client jusqu'à la signature du procès verbal.

- commande et acceptation du devis
- analyse des titres, des plans, des PV de bornage
- analyse du terrain et des présomptions
- écoute des dires des sachants
- discussion contradictoire et mise en place des bornes
- repérage des limites
- approbation et signatures des parties et du GE du PV de bornage

CORRIGE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	EPREUVE E1 : Epreuve scientifique et technique SOUS EPREUVE U 11 : ANALYSE D'UN DOSSIER	CORRIGE <b>Page 6 sur 6</b>	
		Code : 1006-TGT ST11	
SESSION 2010	DOSSIER CHEVRIE	DUREE : 3 h 00	COEFFICIENT : 2